



Communauté de Communes

Touraine Ouest
Val de Loire

RAPPORT 2020 SUR LA SITUATION EN MATIERE D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

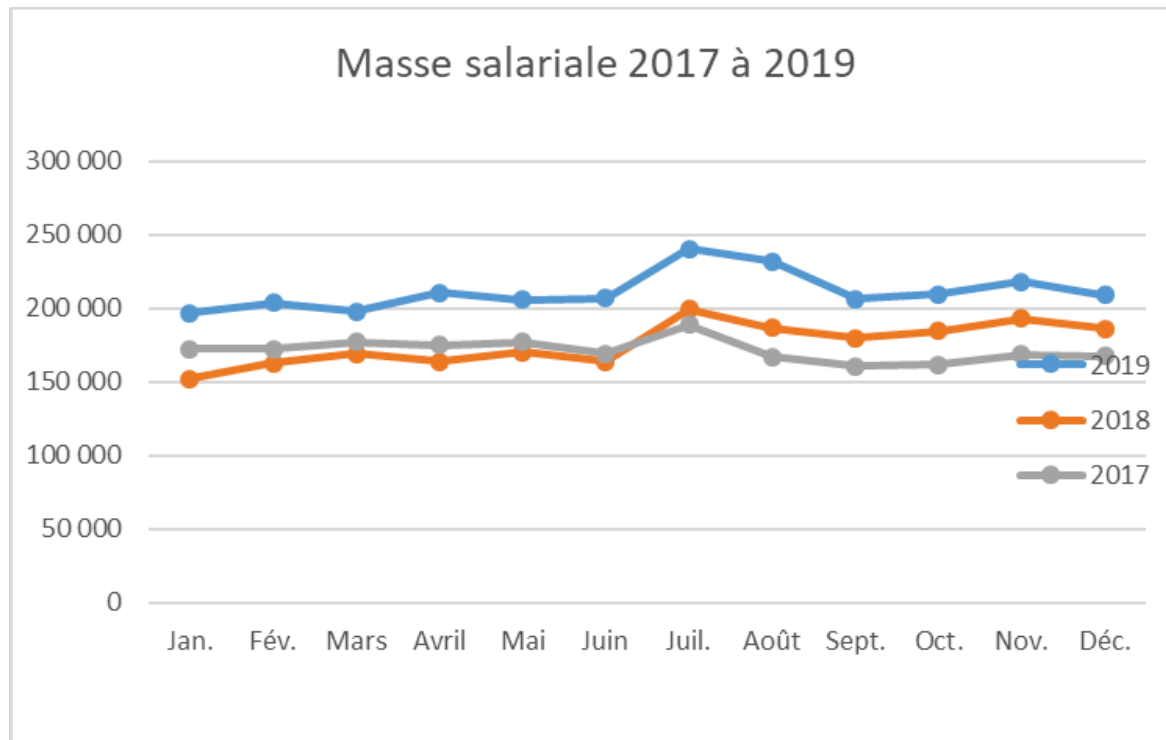
Rappel juridique :

- l'article 61 de la loi du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes prescrit aux EPCI de plus de 20 000 habitants de présenter, avant le débat sur les orientations budgétaires, un rapport sur la situation.
- Le rapport doit être présenté devant l'organe délibérant mais sans nécessité de débat ni de vote,
- Le rapport comporte 2 volets :
 1. Un volet interne relatif à la politique de ressources humaines
 2. Un volet territorial qui concerne les politiques d'égalité menées sur le territoire intercommunal



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL



La masse salariale de la CCTOVAL augmente pour plusieurs raisons :

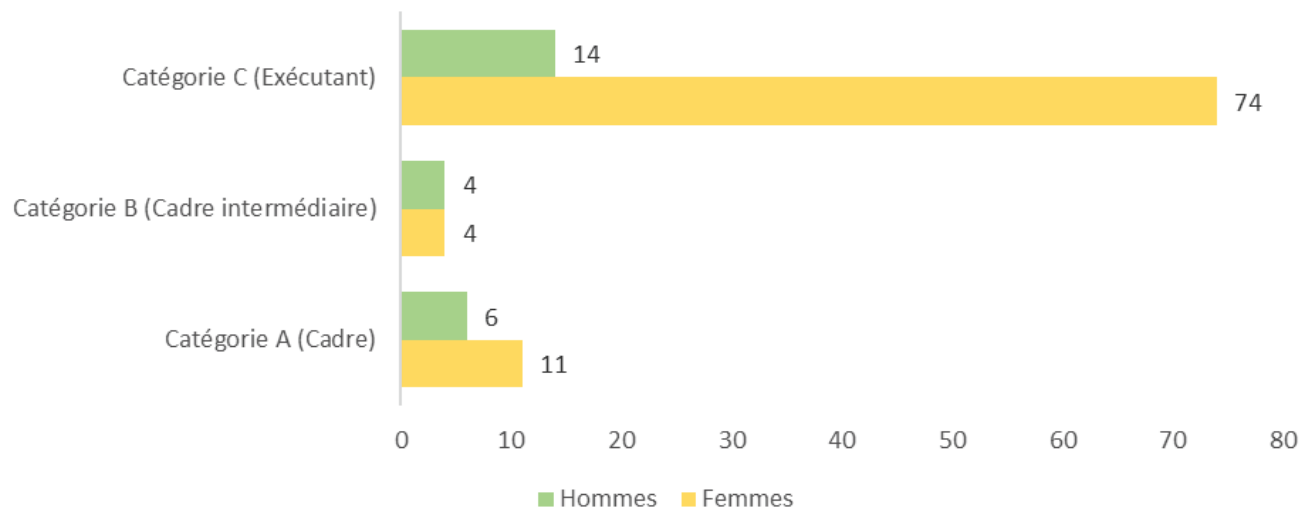
- l'extension de la compétence Eau et Assainissement sur l'ensemble du territoire,
- l'augmentation des services rendus à un plus grand nombre d'utilisateurs (les ALSH ont des taux d'occupation de plus en plus importants),
- la P.P.C.R. (Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations),



L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

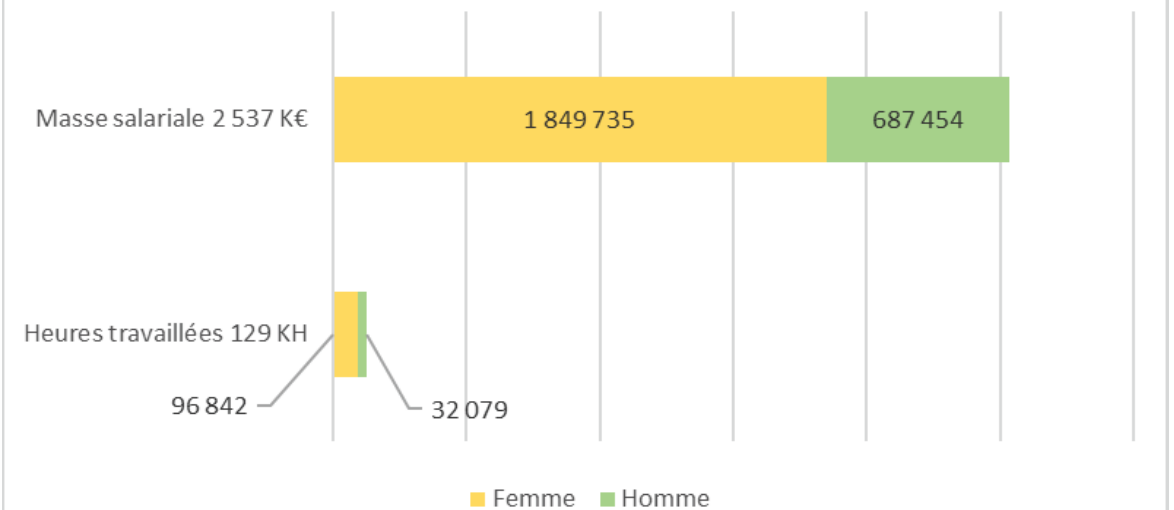
ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL

Effectif par catégorie et par sexe au 31/12/2019



- On peut constater une très nette sur-représentation des femmes (près de 90 %) dans la catégorie C.
- A travail égal la rémunération des femmes et des hommes est égale.

Nombre d'heures travaillées et masse salariale 2019



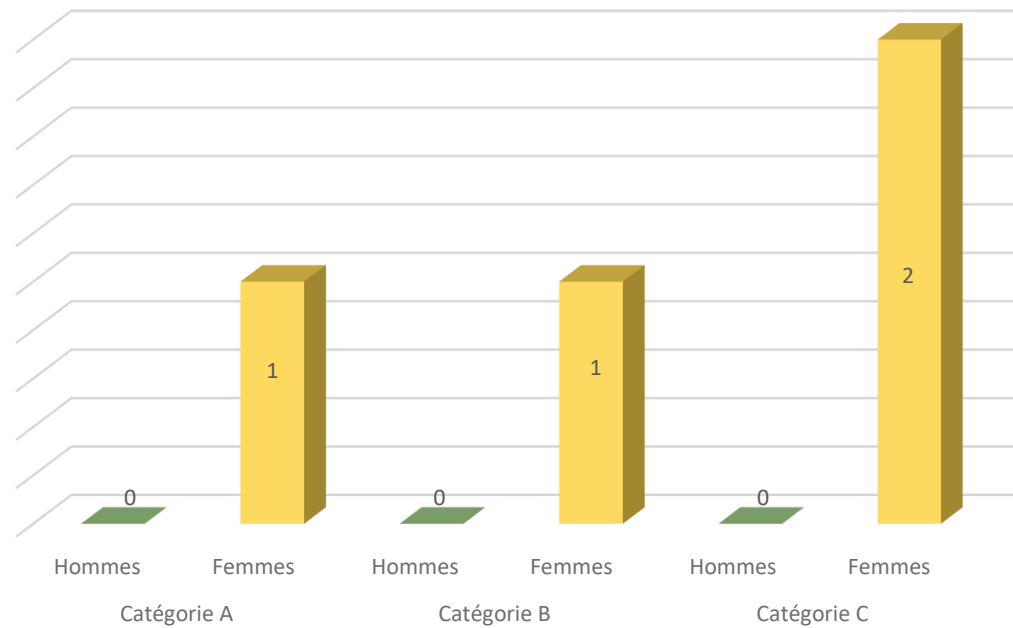
Le nombre d'heures travaillées progresse : 104 759h en 2017, puis 109 114h en 2018 et enfin 128 920 heures pour 2019.



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL

Temps partiel sur autorisation de l'autorité territoriale



Le temps partiel sur autorisation de l'autorité territoriale concerne uniquement des femmes.

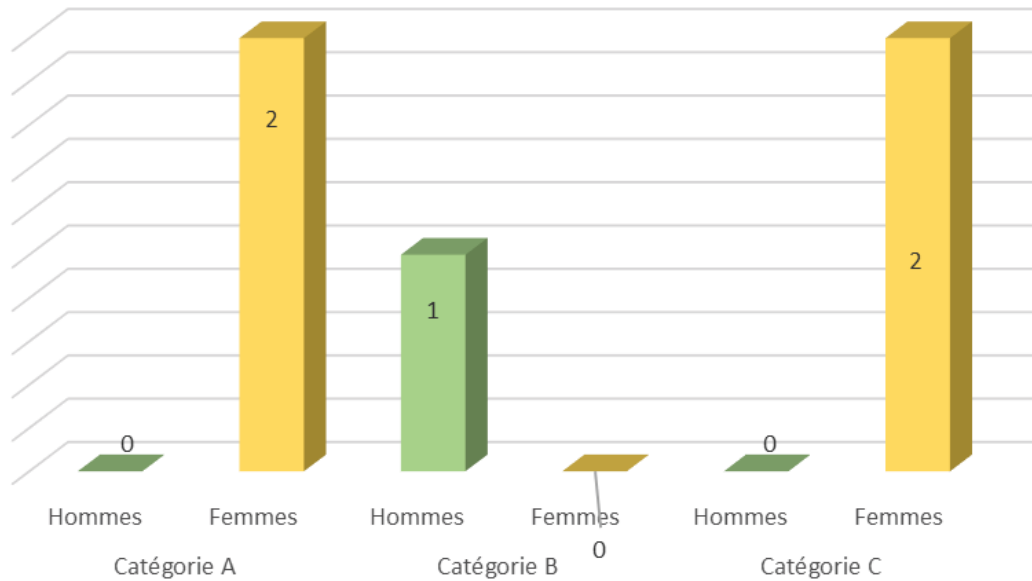
On peut toutefois relativiser cette donnée en raison du faible nombre de demande.



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

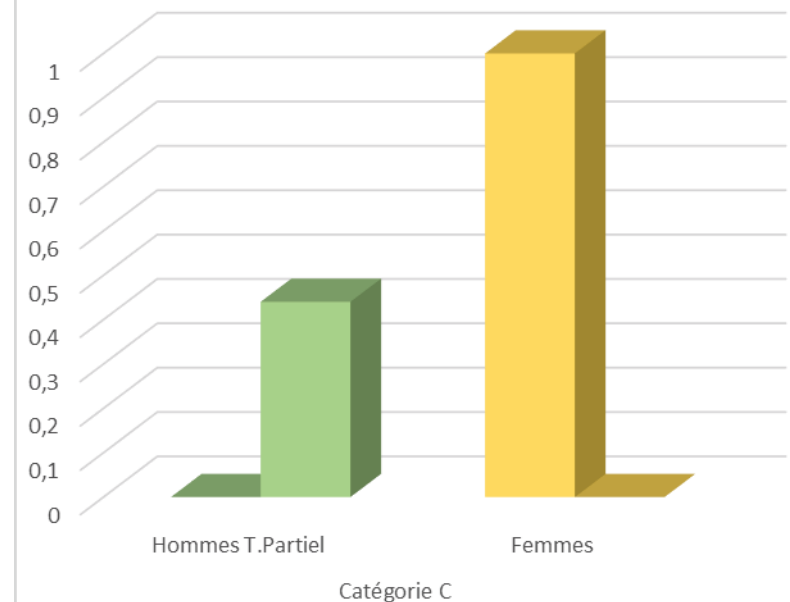
ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL

Temps partiel sur autorisation



Les demandes de temps partiel restent peu nombreuses à la CCTOVAL, mais elles ne concernent plus uniquement les femmes.

Personnel reconnu travailleur handicapé
(pas de contractuel)



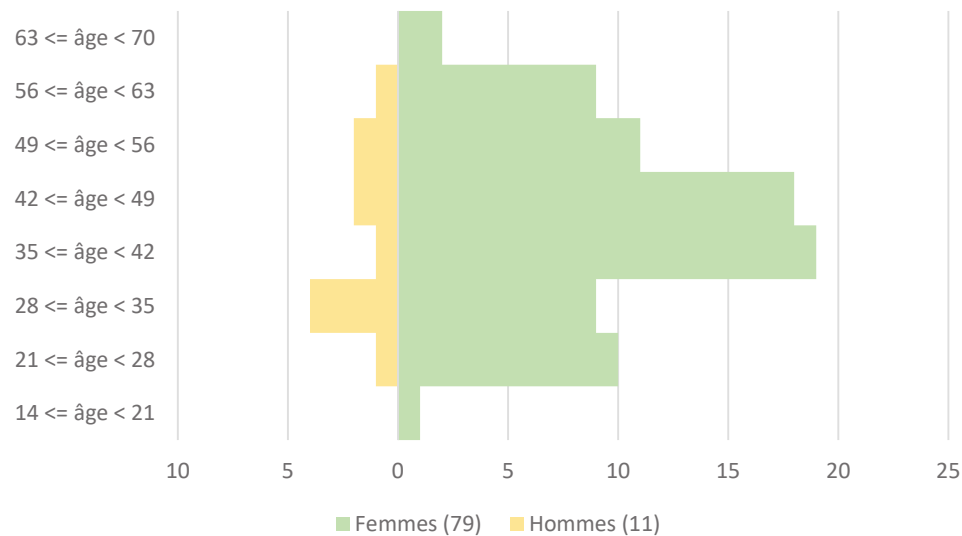
Suite à des mouvements de personnel, la CCTOVAL ne compte que deux agents (catégorie C) en situation de handicap dont un temps partiel.



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL

Pyramide des âges 2017



La pyramide des âges de la CCTOVAL témoigne là encore de la forte représentation des femmes.

Toutefois, l'âge moyen de chaque sexe est relativement proche puisqu'il est de 41,6 ans pour les femmes et 40 ans pour les hommes.

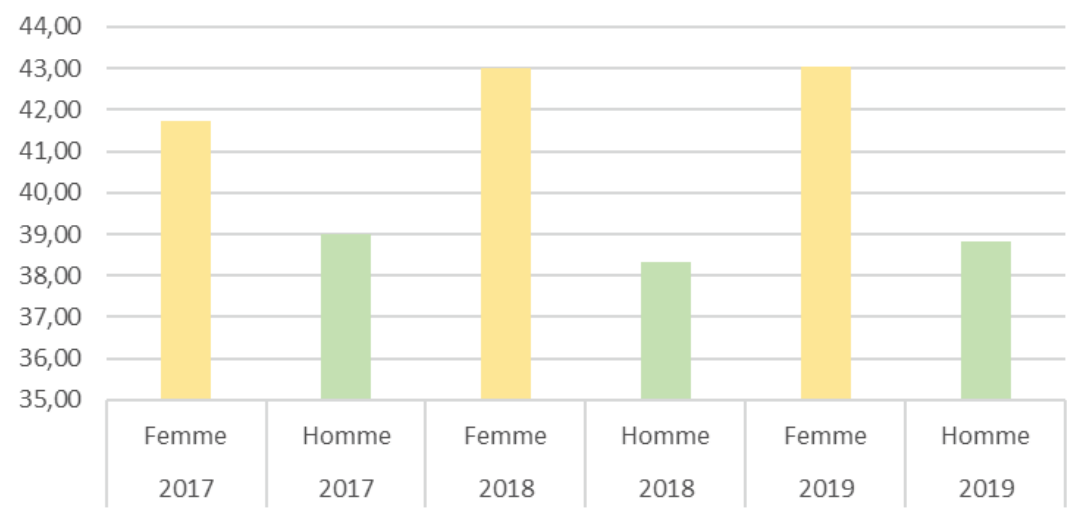


Communauté de Communes
Touraine Ouest
Val de Loire

L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

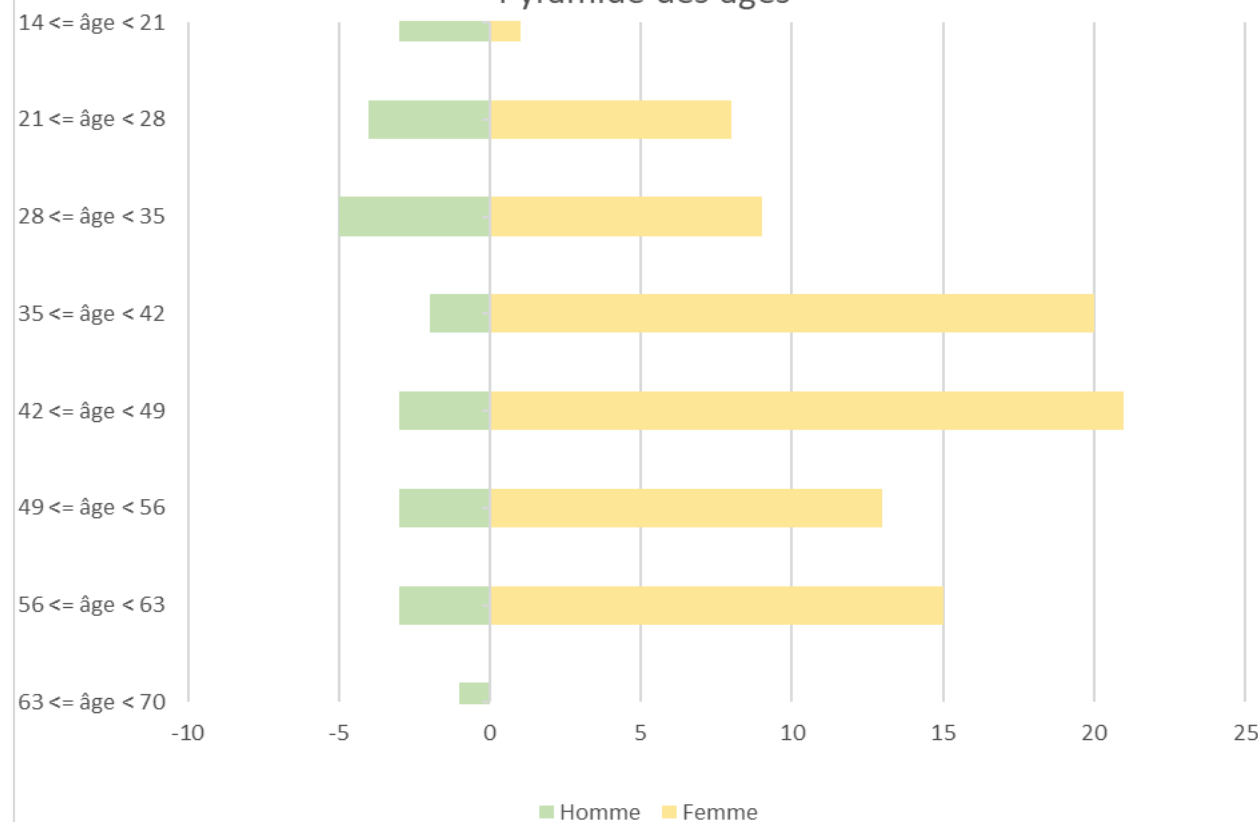
ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL

Evolution de 2017 à 2019
de l'age moyen par sexe



On peut constater un âge moyen supérieur concernant les femmes.

Pyramide des âges

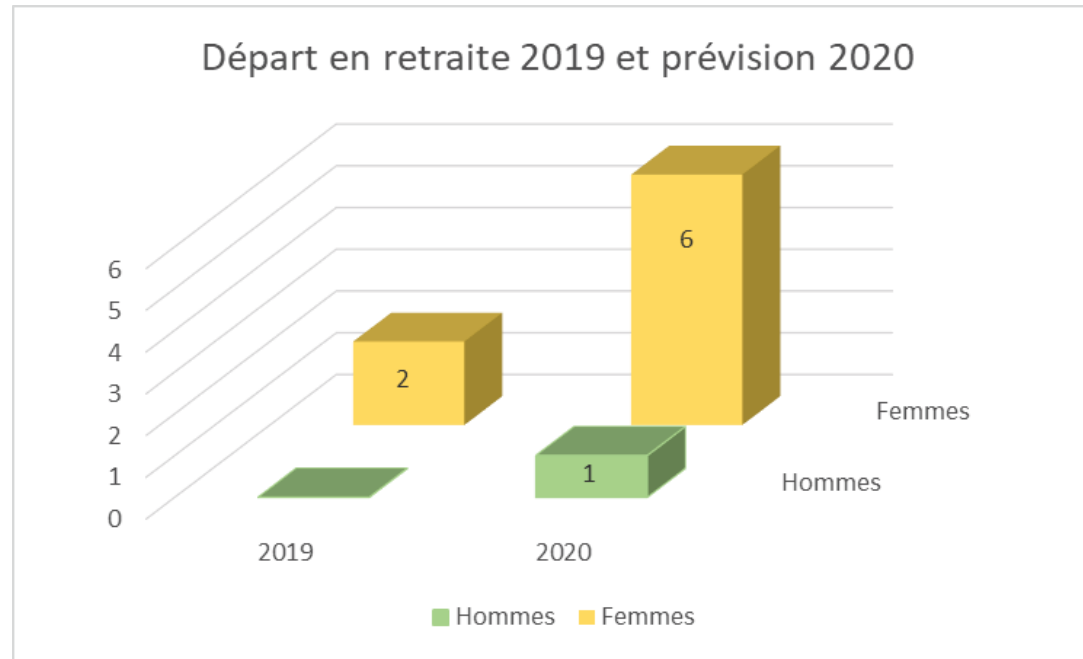


Sur l'effectif total, la tranche d'âge la plus importante est celle entre 42 et 49 ans. L'âge moyen du personnel féminin se situe également dans cette tranche. Ce personnel est essentiellement de catégorie C et travaille auprès des enfants (Transport scolaire et Petite enfance, enfance et jeunesse).



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

ANALYSE DE LA SITUATION COMPAREE DES FEMMES ET DES HOMMES A LA CCTOVAL



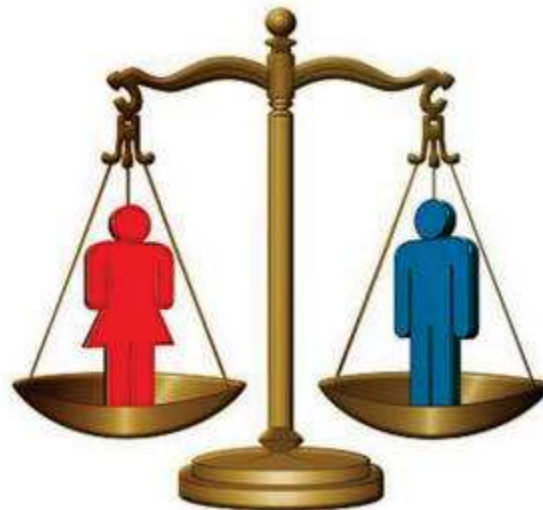
En 2019, l'âge des agents partis à la retraite était de 62 ans, la prévision 2020 part sur une base identique. L'effectif Hommes/Femmes sur ce thème est en corrélation avec la représentativité des deux sexes à CCTOVAL.



L'EGALITE PROFESSIONNELLE DANS LA GESTION DES RH

LES ORIENTATIONS PLURIANNUELLES EN MATIERE D'EGALITE PROFESSIONNELLE

- Sensibilisation et formation des agents de la CCTOVAL à une politique locale d'égalité
- Mesurer et réduire les éventuels écarts de rémunération
- Communication non stéréotypée sur les métiers de la CCTOVAL
- Travailler sur la dé-précarisation des emplois
- Soutenir la parentalité, notamment en encourageant la prise du congé paternité et en acceptant les demandes de temps partiels en dehors du droit commun.





LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DES COMPETENCES DE LA CCTOVAL

- Petite enfance/enfance/jeunesse :
 - Prise en compte des familles monoparentales (85 % sont des femmes seules)
- Services à la population :
 - MSAP : accueil de l'association Planning familial
- Conseil de développement :
 - Principe de représentation paritaire des membres



L'EGALITE FEMMES-HOMMES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DES COMPETENCES DE LA CCTOVAL

- Former les agents travaillant auprès d'enfants et de jeunes sur la lutte contre les stéréotypes sexués
- Former les élus et les professionnels de la CCTOVAL sur les violences faites aux femmes
- Favoriser les activités mixtes pour les enfants accueillis par le service enfance/jeunesse
- Valoriser les projets accompagnant les femmes vers la création d'entreprise
- Soutenir les associations conduisant des actions en faveur des personnes éloignées de l'emploi, dont les femmes





Communauté de Communes

Touraine Ouest
Val de Loire

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020 (ROB)

- **Suppression de la TH** : 80 % des foyers fiscaux ne paieront plus la TH en 2020. En 2023, plus aucun foyer ne paiera de TH sur sa résidence principale.
- **Pour la remplacer** : la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties sera intégralement transférée aux communes. Pour les intercommunalités et les départements, les pertes de recettes de taxe d'habitation et de taxe foncière seront intégralement compensées par l'affectation d'une fraction de TVA, comme cela existe déjà pour les régions.
- **Modalités** : la fraction de TVA pour les intercommunalités sera calculée sur la base des valeurs locatives de 2020 auquel serait ajouté le taux de 2017
- Pour répondre à la promesse d'une compensation à l'euro près, un nouveau dispositif de péréquation sera mise en place : le coefficient correcteur.
- **La refonte des bases locatives** : elle se fera en deux temps à partir de 2023. Au premier semestre 2023, les propriétaires bailleurs devront déclarer à l'administration les loyers pratiqués afin d'opérer une révision initiale des valeurs, reflétant la situation actuelle du marché. En 2026, la refonte produira ses premiers effets sur l'imposition foncière.
- **A noter** : une quasi stabilité des concours financiers de l'Etat, et le taux de revalorisation des valeurs locatives est de + 0,9 % pour 2020

LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2019

Développement économique :

- Construction de 2 nouveaux ateliers relais à Château la Vallière et Souvigné : livraison prévue en février 2020
- Reconstruction d'un atelier relais sur la ZA de Cinq Mars (suite à incendie) : livraison au 1^{er} trimestre 2019
- Création d'un poste de « Manager commerce » pour soutenir les commerces du territoire
- Travail en lien avec la Métropole de Tours sur le marketing territorial : mieux promouvoir le territoire de la CCTOVAL
- Préparation des travaux de réhabilitation des voiries des ZA et notamment de la zone de Langeais sud (voirie + aspect paysager)
- Déploiement de la nouvelle signalétique de la CCTOVAL

Petite enfance/Enfance/Jeunesse :

- Nouveau Centre de loisirs de 140 places à Bourgueil : livraison prévue au 1^{er} trimestre 2020
- Nouveau service pour les adolescents sur le nord : Truck'ados

Agriculture/Environnement :

- Travail avec la Chambre d'agriculture sur la facilitation de l'approvisionnement en produits locaux dans les cantines scolaires et la structuration d'une filière.
- Création de l'association « Circuits Courts Touraine Nord Ouest » entre producteurs, distributeurs et collectivités.

Services à la population :

- Nouvelle gendarmerie avec logements à Langeais : livraison prévue au 1^{er} trimestre 2020
- Programmation de 23 logements sur 7 communes (Bourgueil, Ambillou, Gizeux, St Nicolas, Mazières, Cinq Mars) dédiés aux personnes âgées
- e-administration : développement de l'administration numérique de la CCTOVAL (dématérialisation des actes, des flux financiers, des convocations des conseillers communautaires...)

Environnement :

- Réorganisation des déchets ménagers : extension de la régie du SMIPE (en parallèle de la dissolution du SMIOM), accès aux 5 déchèteries, valorisation des déchets par l'incinérateur de Lasse, généralisation de la TEOM en 2021
- Programme « Agir ensemble pour l'environnement »



LES PROJETS DE 2020

Développement territorial :

- Etude pour la réalisation sur l'A85 de deux demi-échangeurs à Restigné et Langeais (200 000 €)
- Très haut débit : déploiement de la fibre optique jusqu'en 2022

Développement économique :

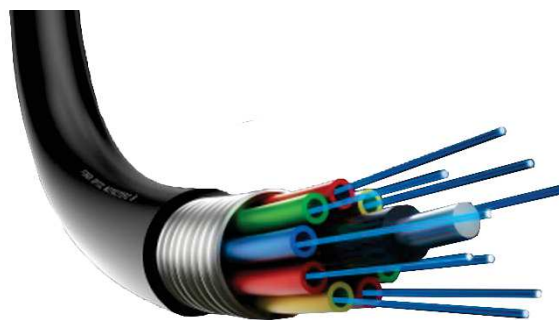
- Réflexion sur la création d'espaces de coworking et/ou de tiers lieux sur le territoire en complément des ateliers relais

Enfance/Jeunesse :

- Nouveau centre de loisirs à Château la Vallière (les enfants sont aujourd'hui accueillis dans les locaux de l'école)

Services à la population :

- Maisons de Service au Public : pour un meilleur accueil et plus de services à Château la Vallière et à Langeais
- Maisons de Santé Pluridisciplinaires : projet en construction à Savigné et à Bourgueil



- Pacte adopté par délibération du 20 février 2018
- Actions mises en place :
 1. Fixation pour chaque commune d'un taux de répartition des nouvelles charges à transférer
 2. Révision des attributions de compensation et instauration d'une Dotation de Solidarité Communautaire (basée sur le population et le potentiel financier par habitant)
 3. Engagement de chaque commune à procéder à la révision de ses bases fiscales



PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (AP/CP) 2020/2022

Intitulé	Montant total AP	CP 2020	CP 2021	CP 2022
AP2012-01 Maison de Santé Pluridisciplinaire CLV	1 043 000,00 €	23 000,00 €	62 561,45 €	
AP2015-01 Gendarmerie Langeais	2 795 000,00 €	435 521,41 €		
AP2016-03 Aires Camping Cars	30 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	
AP2016-04 PLAN LOIRE IV	200 000,00 €	104 000,00 €	81 200,00 €	4 800,00 €
AP2016-05 Fonds de concours 2016-2018	350 000,00 €	73 419,83 €		
AP2016-06 Aménagement numérique Très Haut Débit	569 520,00 €	142 380,00 €	142 380,00 €	142 380,00 €
AP2018-900-01 Travaux voiries ZA	1 030 000,00 €	808 095,38 €		
AP2018-900-02 Maison Santé Pluridisciplinaire SSL	2 224 800,00 €	1 097 400,00 €	1 113 310,56 €	
AP2018-900-03 Terrains Familiaux Locatifs	73 000,00 €	41 000,00 €	16 400,00 €	15 600,00 €
AP2019-900-01 Complexe communautaire CLV	2 050 200,00 €	2 050 200,00 €		
AP2019-900-02 Bassins d'apprentissage de natation	36 000,00 €	36 000,00 €		
AP2020-900-01 PLH CCTOVAL	822 000,00 €	822 000,00 €		
AP2020-900-02 ALSH Bourgueil	2 075 000,00 €	461 371,70 €		
AP2020-900-03 ETUDE BASSIN VERSANT LOIR	100 000,00 €	60 000,00 €	40 000,00 €	
AP2020-900-04 ETUDE DIGUES DE LANGEAIS	100 000,00 €	60 000,00 €	40 000,00 €	
AP2017-04 Ateliers Relais	545 000,00 €	189 212,74 €		
AP2018-902-01 TOVAL Atout Développement	195 000,00 €	100 443,10 €		

PPI (AP/CP) EAU ET ASSAINISSEMENT 2020/2022

Budget	Intitulé	Montant total AP	CP 2020	CP 2021
905	AP2018-905-01 EX PAYS DE BOURGUEIL - TRAVAUX CANALISATIONS EAU POTABLE 2018-2019	420 000,00 €	412 909,20 €	
905	AP2019-905-01 CINQ-MARS-LA-PILE - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX FUYARDS ROUTE DE MAZIERES (DU PLESSIS AU BOIS SIMBERT)	628 000,00 €	628 000,00 €	
905	AP2019-905-02 COURCELLES - RENOUVELLEMENT RESEAU AEP	230 000,00 €	230 000,00 €	
905	AP2019-905-03 LANGEAIS - TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX FUYARDS ROUTE DE NANTES (DE CUEILLEMIGNAULT A GAILLON)	592 000,00 €	592 000,00 €	
906	AP2018-906-01 EX PAYS DE BOURGUEIL - TRAVAUX CANALISATIONS EAUX USEES 2018-2019	480 000,00 €	434 371,16 €	
906	AP2016-906 - ASSPL AP2 STATION EPURATION CINQ MARS LA PILE	332 572,10 €	500,00 €	
906	AP2019-906-01 EX PAYS DE LANGEAIS - CONSTRUCTION FUTURE STATION D'EPURATION - ETUDES	260 000,00 €	150 000,00 €	110 000,00 €
908	AP2019-908-01 SAVIGNE S/LATHAN - SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT	35 397,44 €	35 000,00 €	

SUBVENTIONS notifiées pour les projets en cours

Opérations	Financeurs	Dispositifs	Montant travaux	Montant sollicité	Acompte	Solde	Calendrier
AGIR ENSEMBLE	Région	A VOS ID	105 089,50 €	51 389,00 €	15 551,70 €	35 837,30 €	2020
	Europe	LEADER		40 000,00 €	0,00 €	40 000,00 €	
Plan de gestion du lac de Rillé	Département	FDADD	44 910,00 €	22 455,00 €	0,00 €	22 455,00 €	2020
Ateliers relais Souvigné - CLV	Etat	DETR	545 000,00 €	163 500,00 €	49 050,00 €	114 450,00 €	2020
	Pays Loire Nature	CRST		71 338,00 €	0,00 €	71 338,00 €	
MOUS - Terrains Familiaux	Etat	Convention	60 390,00 €	20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	2019-2022
ALSH Bourgueil	Etat	DETR	1 592 000,00 €	280 000,00 €	196 000,00 €	84 000,00 €	2020
	Département	F2D		200 000,00 €	200 000,00 €	0,00 €	
	Pays du Chinonais	Contrat de Pays		477 600,00 €	286 560,00 €	191 040,00 €	
	CAF	Convention		300 000,00 €	187 852,77 €	112 147,23 €	
Gendarmerie Langeais	Etat	DETR	2 250 000,00 €	200 000,00 €	60 000,00 €	140 000,00 €	2020
	Etat	DSIL		200 000,00 €	13 341,74 €	186 658,26 €	
	Etat	Ministère		284 400,00 €	192 000,00 €	92 400,00 €	
Etude Tiers-Lieux	ADEME 37	Convention	17 000,00 €	11 900,00 €	0,00 €	11 900,00 €	2020
TOTAL			5 216 416,50 €	2 322 582,00 €	1 200 356,21 €	1 122 225,79 €	
Pourcentage				100%	52%	48%	

Dans l'hypothèse de la réalisation des montants de travaux prévus, il reste un solde de subvention en investissement de 1 122 225,79 € à recouvrer en 2020

SUBVENTIONS SOLLICITEES

Opérations	Financeurs	Dispositif	Montant travaux	Montant sollicité	Calendrier
Travaux logements PALULOS	Etat	DETR	0,00 €	0,00 €	2020
Rue de Carnot ZA langeais Sud	Etat	DETR	662 417,00 €	192 500,00 €	2020
	Département	F2D		264 500,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		72 500,00 €	
ALSH / MSAP CLV	Etat	DETR	2 000 000,00 €	0,00 €	MO : 2020 Travaux : 2021- 2022
	Département	F2D		0,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		200 000,00 €	
	CAF	Convention		500 000 €	
ALSH LANGEAIS	Etat	DETR	2 000 000,00 €	0,00 €	MO : 2021 Travaux : 2022- 2023
	Département	F2D		0,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		400 000,00 €	
	CAF	Convention		500 000 €	
MSP Savigné-sur-Lathan	Etat	DETR	800 000,00 €	0,00 €	MO : 2020 Travaux : 2021- 2022
	Département	F2D		0,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		120 000,00 €	
MSP Bourgueil EPHAD	Etat	DETR	2 063 524,80 €	0,00 €	MO : 2021 Travaux : 2021- 2022
	Département	F2D		0,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		80 000,00 €	
MSP Bourgueil Construction neuve	Etat	DETR	2 661 325,27 €	0,00 €	MO : 2021 Travaux : 2022- 2023
	Département	F2D		0,00 €	
	Pays Loire Nature	CRST		80 000,00 €	

RESULTATS CONSOLIDES 2019

FORMATION DES RESULTATS 2019 (sauf budgets 904 à 908)

	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	17 673 518,06	18 358 594,34	685 076,28
Investissement	10 717 170,67	10 267 220,13	-449 950,54

RESTES A REALISER 2019

	Dépenses	Recettes	Solde des Restes à réaliser
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Investissement	123 777,56	0,00	-123 777,56

FORMATION DES RESULTATS CUMULES AU 31/12/2019

	Résultat au 31/12/2018	Résultat exercice 2019	Résultat cumulé au 31/12/2019	Solde des Restes à réaliser	Capacité de financement de l'investissement
	A	B	C=A+B	D	E=C+D
Fonctionnement	4 890 099,18	685 076,28	5 575 175,46	-	
Investissement	1 919 759,32	-449 950,54	1 469 808,78	-123 777,56	1 346 031,22

Disponible (F + I)	6 809 858,50	235 125,74	7 044 984,24	Disponible =	6 921 206,68
--------------------	---------------------	-------------------	---------------------	--------------	--------------

- Les résultats du budget principal et des budgets annexes (ZA, dév éco et enfance/jeunesse) sont agrégés pour former un **résultat de + 685 076,28 €**.
- Il s'agit du résultat réel dégagé par l'exercice des compétences de la CCTOVAL.
- Les budgets ordures ménagères, eau et assainissement étant autonomes (ils s'équilibrent par les recettes des usagers), ils ne sont pas comptabilisés.
- En 2019, ce résultat était de **+ 964 157,13 €**.

Capacité d'autofinancement (CAF)

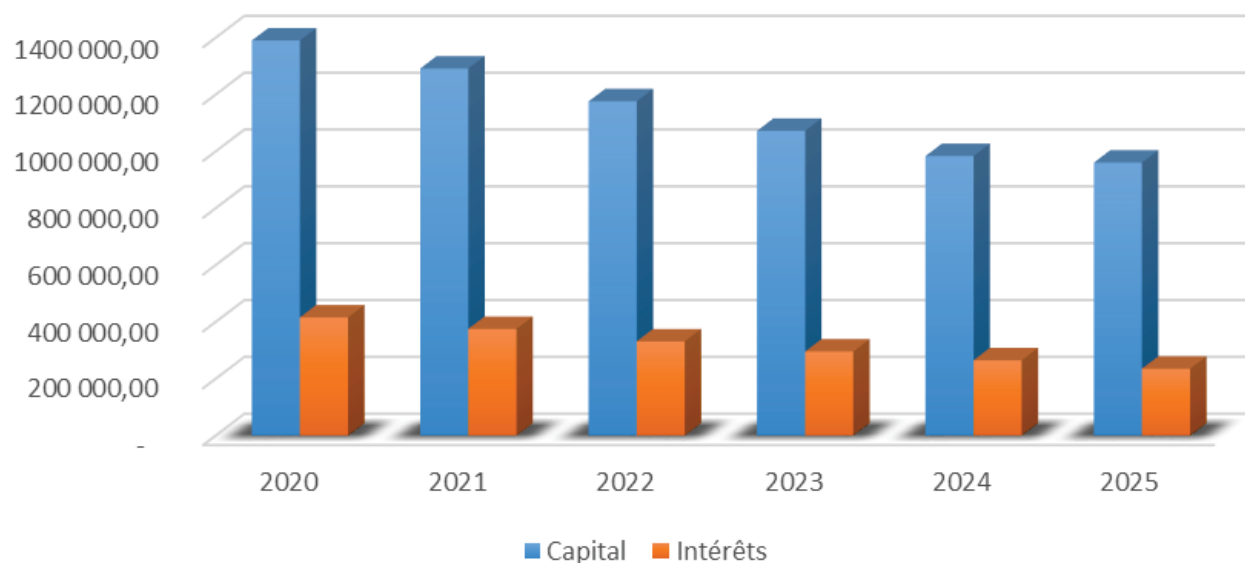
		2016	2017	2018	2019
Résultat de fonctionnement	a(+/-)	796 929 €	506 834 €	1 213 943 €	1 616 443 €
68 Dotation aux amortissements	b(+)	1 888 488 €	1 947 885 €	1 740 189 €	2 788 462 €
777 Quote-part des subventions	c(-)	395 492 €	318 569 €	534 355 €	634 280 €
675 VNC actif cédés	d(+)	367 486 €	12 910 €	178 582 €	84 047 €
776 diff.négative	e(-)	44 395 €	373 522 €	345 063 €	350 122 €
775 produit des cessions	f(-)	355 636 €	11 000 €	176 891 €	40 008 €
78 reprise	g(-)	13 524 €	0 €	0 €	11 135 €
C.A.F BRUTE (a+b-c+d-e-f-g=l)	I	2 243 856 €	1 764 538 €	2 076 406 €	3 453 407 €
661 intérêt (Déduit du résultat pour info.)	e(-)Information		344 997	313 099	469 416
164 capital remboursé	f(-)	675 593	678 450	640 945	1 183 827
C.A.F NETTE ANNUELLE (I-f=II)	II	1 568 263 €	1 086 088 €	1 435 461 €	2 269 580 €

- CAF : elle mesure la capacité de la CCTOVAL à financer, sur ses propres ressources, les besoins liés à ses compétences, tels que les investissements ou les remboursements de dettes. Elle représente donc l'excédent de ressources internes dégagées par l'activité de la CCTOVAL et peut s'analyser comme une ressource durable.
- NB : l'année 2019 est impactée par l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire et donc la reprise des budgets communaux de cette compétence

Gestion et perspective de la dette CCTOVAL

Remboursement de la dette de 2020 à 2025

(Tous budgets confondus)



L'annuité 2020 (capital + intérêts) représente 1 805 238,56 €
Elle atteindrait 1 195 680,74 € en 2025.

Capacité de désendettement* :

- 31/12/2016 = 4,27 ans
- 31/12/2017 = 5,43 ans
- 31/12/2018 = 3,97 ans
- 31/12/2019 = 4,50 ans

A noter :

- l'année 2019 inclut l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire
- Un prêt de 1 766 000 € sur 20 ans a été contracté pour la gendarmerie de Langeais
- Un prêt de 298 000 € sur 15 ans a été contracté pour les ateliers relais des ZA de Château-la-Vallière et Souvigné
- L'endettement est considéré comme faible en dessous de 7 ans

* La capacité de désendettement représente le nombre d'années nécessaires à la collectivité pour rembourser sa dette si elle y consacrait chaque année l'intégralité de son autofinancement.

EVOLUTION DE LA FISCALITE

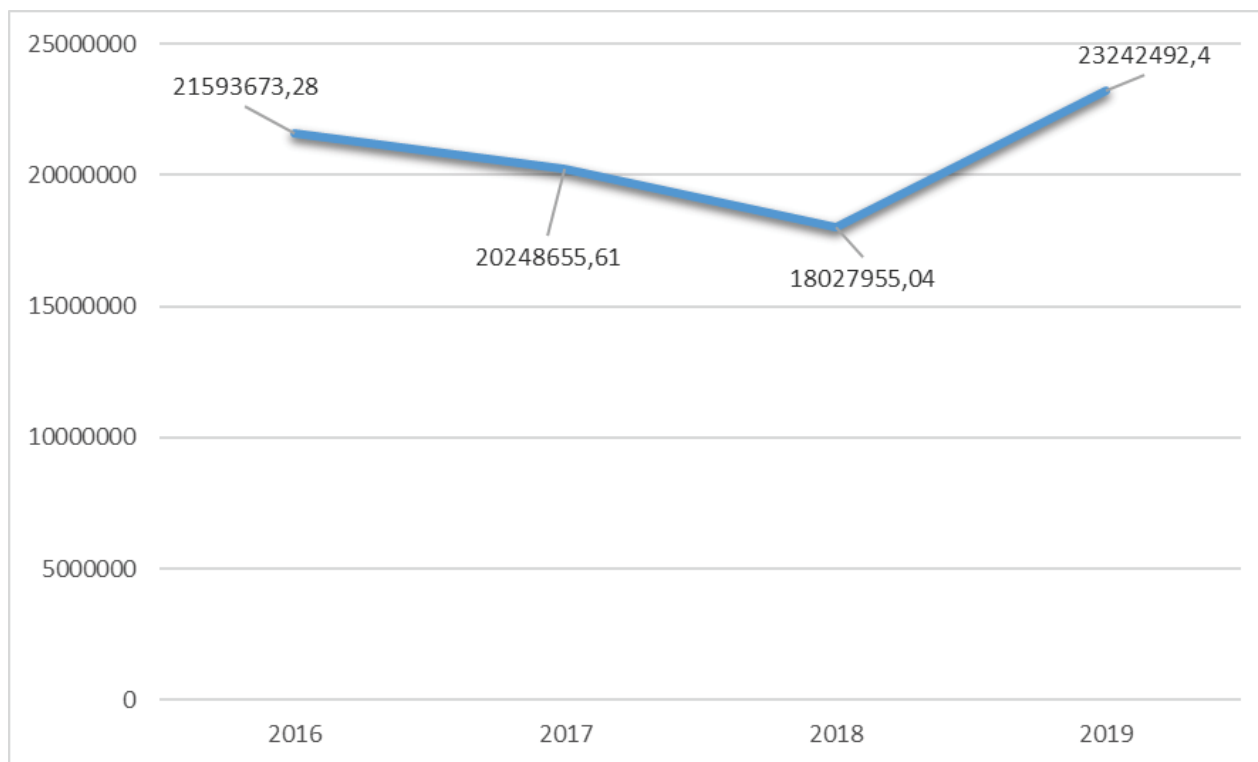
Référence	Montant 2018	Montant 2019
TAXE HABITATION - TH	2 867 900 €	2 948 455 €
TAXE HABITATION SUR LOGEMENTS VACANTS - THLV	10 749 €	12 033 €
TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BATIES - TFB	254 922 €	264 679 €
TAXE FONCIERE NON BATI - TFNB	55 015 €	56 307 €
TAXE ADDITIONNELLE FNB - TAFNB	34 794 €	36 658 €
COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES - CFE	2 031 692 €	2 001 015 €
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES - CVAE	896 866 €	1 055 938 €
TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES - TASCOM	366 942 €	398 076 €
IMPOSITION FORFAITAIRE SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX - IFER	159 007 €	153 144 €
TOTAL Recettes (avant prélèvement FNGIR) A	6 677 887 €	6 926 305 €
Prélèvement FNGIR B	998 608 €	998 608 €
TOTAL NET Recettes (après prélèvement FNGIR) C = A - B	5 679 279 €	5 927 697 €

- Les recettes de fiscalité ont augmenté de + 248 418 € en un an
- Les principales hausses sont dues à la TH (+ 80 555 €) et à la CVAE (+ 159 072 €)



OBJECTIFS D'EVOLUTION BUDGETAIRE - FONCTIONNEMENT

- Il est important de signaler que toute comparaison et évolution budgétaire doit se faire en tenant compte de l'évolution des compétences de la CCTOVAL.
- **L'année 2019 a ainsi été marquée par l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire et donc à la reprise des budgets des syndicats et communes**



Evolution des dépenses réelles de fonctionnement :

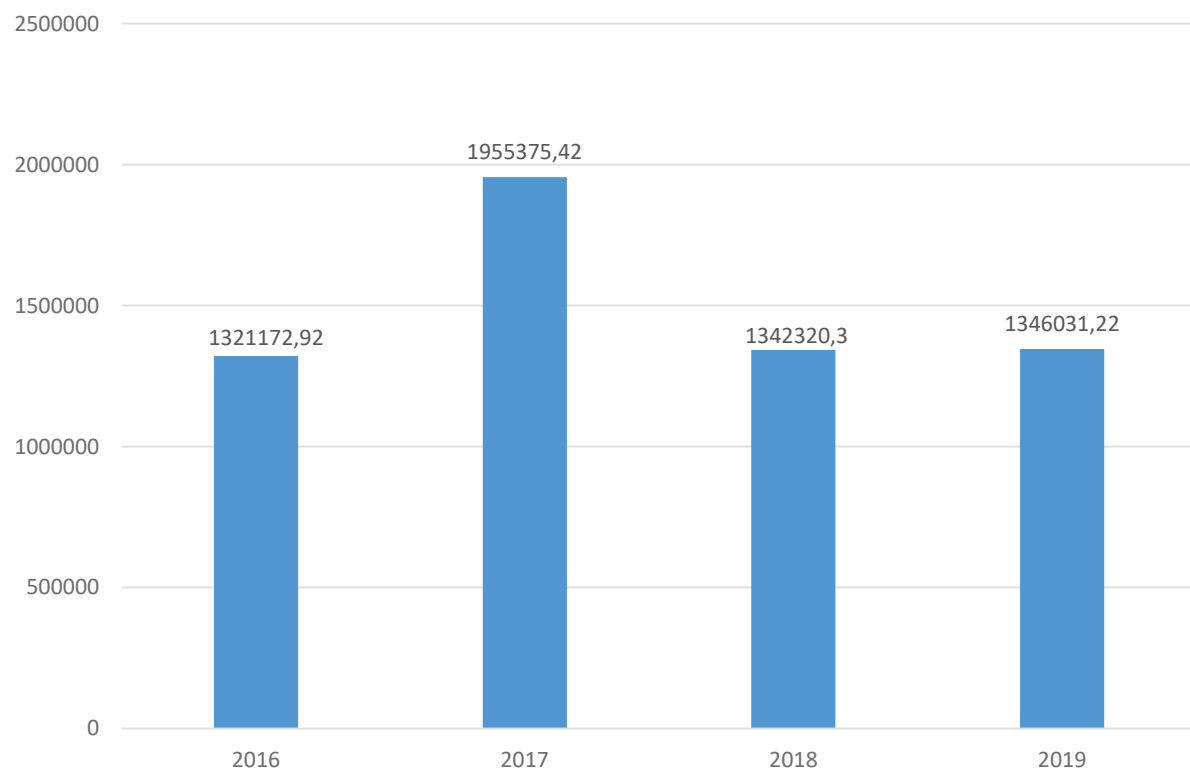
- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 8 budgets annexes) **pour 2019 = 23 242 492,40 €**
- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 6 budgets annexes) **pour 2018 = 18 027 955,04 €**
- Dépenses de fonctionnement consolidées (budget principal + 6 budgets annexes) **pour 2017 = 20 248 655,61 €**

Il est proposé de ne pas dépasser un objectif prévisionnel de dépenses de + 1,2 % (à périmètre de compétences constant)

Chiffres issus des comptes de résultat et confirmés par les comptes de gestion de la Trésorerie (source DDFIP)

OBJECTIFS D'ÉVOLUTION BUDGETAIRE - INVESTISSEMENT

- Il est important de signaler que toute comparaison et évolution budgétaire doit se faire en tenant compte de l'évolution des compétences de la CCTOVAL.
- L'année 2019 a ainsi été marquée par l'extension de la compétence eau et assainissement à tout le territoire et donc à la reprise des budgets des syndicats et communes



Evolution des capacités d'investissement annuelles :

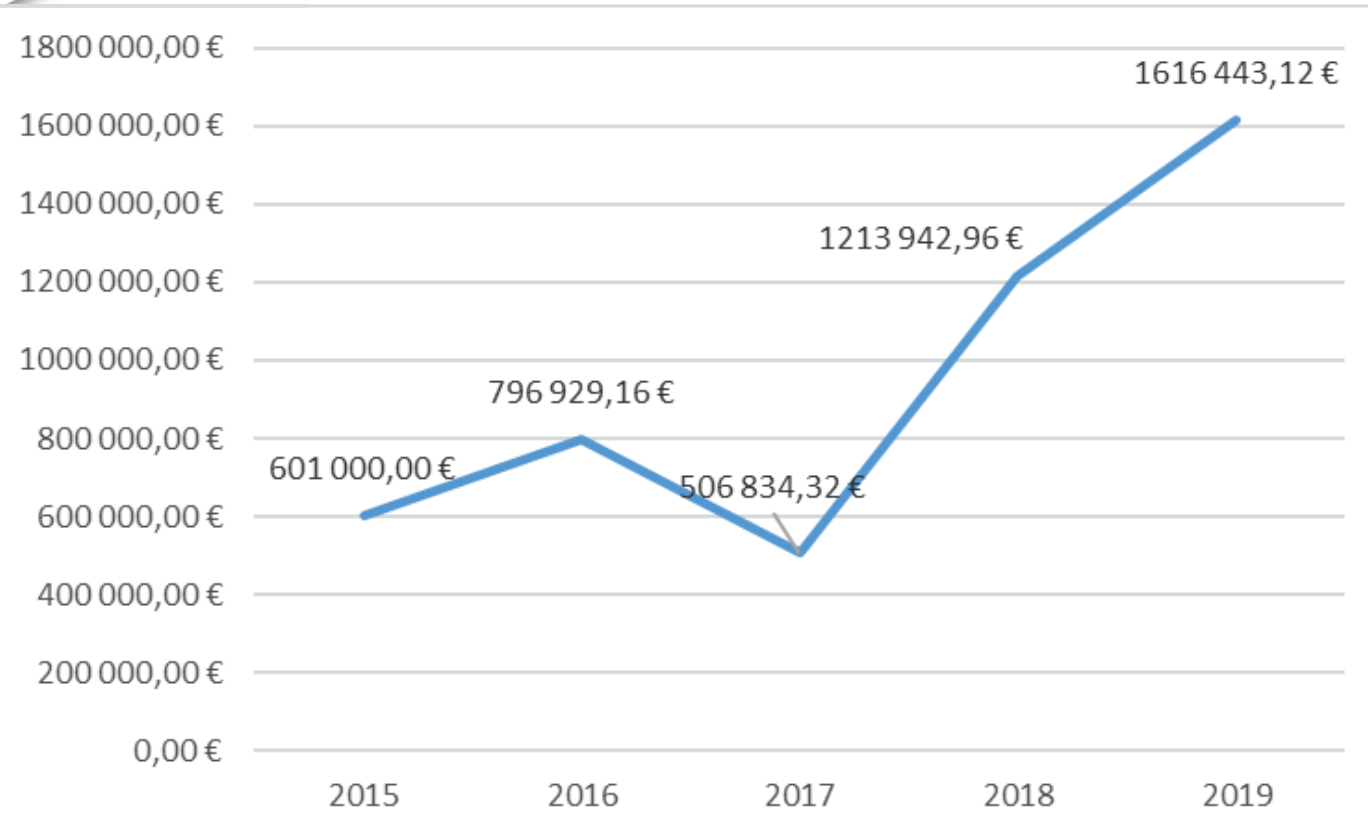
- Capacité de financement de l'investissement de 2019 = 1 346 031,22 €
- Capacité de financement de l'investissement de 2018 = 1 342 320,30 €
- Capacité de financement de l'investissement de 2017 = 1 955 375,42 €
- Capacité de financement de l'investissement de 2016 = 1 321 172,92 €

- A noter que les projets de nouvelle gendarmerie et d'ateliers relais à ont fait l'objet de la contraction d'un prêt respectivement de 1 766 000 € et 298 000 €.

- Il est proposé de retenir un objectif prévisionnel de + 1,9 %



EVOLUTION DES RESULTATS DE FONCTIONNEMENT CONSOLIDES



- Il s'agit des résultats issus de l'agrégation de l'ensemble des budgets de la CCTOVAL (OM, eau et assainissement compris).
- L'année 2019 est marquée par l'extension de la compétence eau et assainissement et la reprise des budgets des syndicats et communes.

N.B. : les résultats des années 2015 et 2016 constituent l'agrégation des résultats de l'ex-CCTNO et de l'ex-CCPB.

Fiscalité 2020

Comme depuis la création de la CCTOVAL, il n'est pas prévu d'augmentation de fiscalité en 2020

La taxe d'habitation (TH)

Taux de 8,74 %

La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)

Taux de 2,11 %

Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Taux de 22,27 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)

Taux de 1 %

Evolution des bases 2019

Pour 2020, l'Etat fixe une évolution des valeurs locatives foncières de + 0,9 %

STRUCTURE DES EFFECTIFS AU 01/01/2020

	Nb de Postes en 2019	Nb de Postes Au 01/01/2020	Poste Pourvu en ETP
TOTAL	132	127	91,14
FILIERE ADMINISTRATIF	31	29	27,65
FILIERE TECHNIQUE	35	31	14,59
FILIERE ANIMATION	51	53	37,30
FILIERE MEDICO-SOCIAL	5	5	4
FILIERE SOCIAL	6	6	5,60
DROIT PRIVE sous CODE DU TRAVAIL	4	3	2

Evolution des dépenses de personnel :

- Exécution des dépenses de personnel 2019 : 2 625 587,72 €
- Exécution des dépenses de personnel 2018 : 2 252 041,01 €
- Exécution des dépenses de personnel 2017 : 2 197 816,59 €

Soit une évolution 2018/2019 de : + 222 578,28 € (+ 9,88 %) qui est due :

- Aux nouveaux postes (communication, informatique, Truck'ados)
- A l'extension de la compétence eau et assainissement (4 agents)
- A la reprise des 3 agents de l'APSB (accueil périscolaire de Bourgueil)
- Aux recrutements supplémentaires d'animateurs suite à la hausse d'activité dans les centres de loisirs
- À la révision du régime indemnitaire de la filière animation
- Au 1^{er} janvier 2020 : hausse de 10,08 ETP par rapport à 2019

Temps de travail :

Les agents à temps complets effectuent tous 1 607 heures annuellement sur la base de 39 heures par semaine avec 23 RTT.

Avantages en nature :

- prestations du Centre National d'Action Sociale (CNAS),
- tickets déjeuner (selon la réglementation en vigueur),
- participation de l'employeur (6 € par mois par agent) pour le maintien de salaire.
- Participation de l'employeur (4 € par mois par agent) pour une mutuelle santé labellisée

Evolution des paramètres de rémunération :

- Gel du point d'indice
- Réforme "Parcours professionnels, carrières et rémunérations" (PPCR)

Prévision de recrutement :

- Il n'est pas prévu la création de nouveaux postes



MERCI DE VOTRE ATTENTION

PLACE AU DEBAT

